Nations Unies S/2016/188



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 février 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 25 février 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2262 (2016) du Conseil de sécurité, adoptée le 27 janvier 2016, par laquelle le Conseil a décidé de proroger de 13 mois le mandat du Groupe d'experts sur la République centrafricaine.

Je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine, j'ai nommé les experts suivants :

– M. Luis Ángel Benavides Hernández (Mexique), questions humanitaires

– Mme Mélanie De Groof (Belgique), armes

– M. Ruben de Koning (Pays-Bas), finances et ressources naturelles

– M. Romain Esmenjaud (France), groupes armés

– M. Paul-Simon Handy (Cameroun), questions régionales

J'ai par ailleurs nommé M. de Koning Coordonnateur du Groupe.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

16-03116 (F) 290216 290216



